



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/1021

Assemblée générale et Conseil d'administration de l'association Ethic étapes Lyon CISL -
Centre international de séjour de Lyon - Remplacement d'un représentant par le Conseil
municipal

Secrétariat général

Direction des Assemblées

Rapporteur : M. DOUCET Grégory

SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 5 OCTOBRE 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 23 SEPTEMBRE 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 19 OCTOBRE 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI,
Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS,
Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme
ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS
BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC,
Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M.
BLANC, Mme DE MONTILLE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD,
Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M.
GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme GEORGEL, M. DEBRAY,
Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M.
BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme
GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. SOUVESTRE (pouvoir à M. CHEVALIER), Mme
FRERY (pouvoir à Mme PERRIN), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à M. LEVY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/1021 - ASSEMBLEE GENERALE ET CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION ETHIC ETAPES
LYON CISL - CENTRE INTERNATIONAL DE SEJOUR DE
LYON - REMPLACEMENT D'UN REPRESENTANT PAR LE
CONSEIL MUNICIPAL (SECRETARIAT GENERAL -
DIRECTION DES ASSEMBLEES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 13 septembre 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

I - Contexte :

La Ville de Lyon est membre de l'association Centre international de séjour de Lyon (CISL).

Le Centre International de Séjour de Lyon assure l'accueil temporaire de tous groupes de personnes, françaises ou étrangères désirant séjourner à Lyon, en privilégiant le tourisme social, en faveur des jeunes, en participant au développement de Lyon, de la Métropole, du département ou de la région ou encore en favorisant les relations entre les structures administratives, consulaires ou associatives assurant la promotion du tourisme.

II - Modalités de représentation :

Selon les articles 5 et 11 des statuts, la Ville de Lyon siège à l'Assemblée générale et au Conseil d'administration du CISL.

La Ville de Lyon dispose de trois représentants titulaires à l'Assemblée générale et au Conseil d'administration.

Par délibération n° 2020/137 du 28 septembre 2020, vous avez désigné madame Victoire GOUST, monsieur Olivier BERZANE et monsieur Stéphane GUILLAND pour représenter la Ville de Lyon au sein de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration du CISL.

Par délibération n° 2020/255 du 19 novembre 2020, madame Emmanuelle JENN a été désignée en remplacement de monsieur Stéphane Guilland.

Il est aujourd'hui proposé au Conseil municipal de procéder au remplacement de madame Victoire GOUST pour représenter la Ville de Lyon au sein de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration de l'association Centre international de séjour de Lyon (CISL).

Vu le code général des collectivités territoriales et, notamment, son article L 2121-33 ;

Vu les statuts de l'association du 22 juin 2017 ;

Vu les délibérations n° 2020/137 du 28 septembre 2020 et n° 2020/255 du 19 novembre 2020 ;

DELIBERE

Madame Sylvie TOMIC est désignée en tant que représentante titulaire pour représenter la Ville de Lyon, à titre permanent et pour la durée du mandat en cours, au sein de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration de l'association Ethic étapes Lyon CISL - Centre international de séjour de Lyon, en remplacement de Madame Victoire GOUST.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET